

Projet de document d'orientation du 52 ème congrès confédéral Il doit être combattu !

L'Objet de la contribution

Celles et ceux qui me côtoient savent que depuis longtemps, je ne cesse de répéter que la CGT est en danger. Sur le court terme, ce n'est pas l'organisation en tant que telle, mais sa substance et sa nature qui sont menacées. C'est à dire tout ce qui fait que les salariés, conscients des limites des révoltes qu'ils exprimaient et des modes d'organisations dont ils disposaient, lui ont donné naissance il y aura 124 ans. **En créant la CGT, les salariés étaient des grands visionnaires car ils se dotaient de leur propre outil pour non seulement, défendre leurs intérêts immédiats, mais également pour prolonger leurs luttes et leurs victoires, en se donnant l'objectif de construire une autre société, qui soit fondée sur « l'expropriation capitaliste », comme le concrétise les statuts de la CGT.**

Depuis, dans les périodes clé de l'histoire de notre pays, la CGT a toujours relevé ce défis permanent que l'on a nommé à juste titre, la double besogne. C'est elle qui nous permet de faire référence au glorieux passé de la CGT et des camarades qui lui ont donné sa force. On peut notamment citer 1936 et la libération, avec sa part active prise dans l'élaboration et surtout, la mise en oeuvre du programme du CNR, sans oublier bien sûr, son engagement dans la résistance et ses combats de toujours pour la solidarité des travailleurs, la justice et la paix dans le monde.

Aujourd'hui 62 ans après le traité de Rome, alors que la crise systémique du Capitalisme à l'échelle européenne et mondiale est à son paroxysme, le syndicalisme fait partie des solutions qu'il entend utiliser en tant qu'outil de régulation de la colère légitime et grandissante des peuples (En France, dès 1884, cette option faisait partie des débats au parlement sur le reconnaissance du droit syndical...). En 2007, l'arrivée de Sarkozy au pouvoir avec la "droite décomplexée" se libérant du poids de la collaboration, a donné un coup d'accélérateur à ce processus (voir notamment les deux discours de politique générale du premier ministre François Fillon). Toutefois, dans ce vaste chantier de recomposition du syndicalisme à l'échelle européenne (au minimum) le camp libéral souffre encore d'une "verrue" située en France: la CGT. En effet, si l'on ne s'en tient qu'aux chiffres, la CGT pèse peu sur les 90 organisations et les 45 millions d'adhérents que compte la CES. Par contre, sur les contenus et le repère qu'elle constitue pour les salariés et organisations syndicales de base, dans nombre de pays, il en va autrement. C'est pourquoi, si la CGT se fonde dans le moule de la recomposition libérale, il ne lui restera que les chiffres et donc, elle ne comptera plus en Europe mai non plus en France. D'ailleurs nous en vivons quelques prémices avec l'insolence et l'irrespect de Laurent Berger vis à vis de notre Secrétaire général dans la presse, ainsi que l'épisode de la Présidence de la CES, où ce dernier se retrouve dans une position limite humiliante, en direct sur un plateau télé....

Malheureusement, cela n'empêche pas que l'offensive du Capital, finit par ébranler les consciences, y compris au sein même de l'organisation CGT, réveillant par là même, les courants de pensées et leur opposition entre révolutionnaires et réformistes mais avec en plus, l'affaiblissement politique qui en réduit les contenus et du coup, augmente le danger pour l'organisation.

C'est bien ce que nous sommes en train de vivre dans le cadre de la préparation du 52^{ème} congrès. Même s'il s'agit d'une réalité beaucoup plus ancienne mais mise sous l'étouffoir; pour certains par stratégie et pour d'autres, par volonté louable de protéger l'organisation.

Hors aujourd'hui, il se trouve que le projet de document d'Orientation est un révélateur accélérant le processus de « normalisation réformiste » de la CGT. Y compris les questions de qualité de la vie Syndicale, d'organisation et de fonctionnement de la CGT s'inscrivent dans cette voie sans issue pour le monde du travail.

D'ailleurs, les "bonnes vieilles pratiques" sont de retour...Les exclusions d'ores et déjà en cours au sein de la direction confédérale, ainsi que les tentatives de mise à l'écart en instrumentalisant la commission des candidatures, en vue de préparer la prochaine équipe dirigeante, ne sont pas neutres. Elles sont cohérentes avec ce projet d'orientation.

Avec beaucoup de difficultés compte tenu de sa structuration " stratégique " , j'ai essayé comme nombre de militant-es de décrypter ce document avant de me permettre de livrer ce jugement. Je le fais non sans une forte inquiétude et pour tout dire, avec une grosse pointe de tristesse.

**Fraternellement
JF Tortajada**

Ps: je précise que je ne traite pas tous les thèmes et chapitres du document mais seulement ceux dont il me semble qu'ils sont la matrice de ce projet d'orientation ou plutôt, de ré- orientation de la CGT.

Ps 2: cette contribution est réalisée à titre personnel de militant et n'engage en rien les organisations de la CGT dans lesquelles j'ai un mandat

Sommaire et Résumé

Pour la lecture

Tout au long de la contribution, sont mis en violet, les passages qui me paraissent importants. En gras dans le texte, il s'agit des arguments ou des mots qui eux aussi me paraissent importants. **Mais bien sûr, celles et ceux qui me liront apprécieront eux même , y compris et c'est le but, les erreurs, les oublis et/ou les désaccords.**

1) le contexte du congrès et son projet d'orientation

Il n'était pas possible de partir du rapport d'activité et du contexte tel qu'évoqué pour décrypter le projet d'orientation. D'où le besoin de re-préciser le cadre d'une autre façon qui me semble plus apte à comprendre les enjeux du congrès et par là même, les défauts volontaires ou pas du document.

II) La CGT doit retrouver le sens et le contenu de la double besogne !

Elle n'a jamais été autant d'actualité et pourtant nous en perdons le sens et le contenu. Je développe ce constat à partir de la lecture du document mais également des diverses expressions de quelques dirigeants, dont le Secrétaire Général.

III) le 52 ème congrès: renoncement et changement de nature de la CGT ou Congrès historique ancré dans le réel de l'affrontement de classe ?

Peut on changer la société par la seule ambition de changer le travail ? Ou le changement de société, c'est à dire du système qui l'organise peut il contribuer à changer le travail ?

A partir des diverses définitions du travail, je fais le constat que le projet d'orientation , n'utilise pas la seule version qui vaille pour la CGT, celle de la propriété des moyens de production et de l'exploitation capitaliste!

IV) un projet d'orientation biaisé et hypothéqué par son titre et son préambule

Je remarque que le projet d'orientation est encadré par un thème unique avec un titre, ce qui est contradictoire avec la conception d'un congrès de la CGT, qui plus est, confédéral. Ce qui veut dire également que tous les sujets traités en dépendent dans tout le reste du document. Ce qui se vérifie concrètement à sa lecture.

Les nouvelles technologies et le numérique sont abordées en lien avec le thème du congrès, c'est à dire "*la transformation du travail pour changer la société*". Je fais le constat que rien ne change sur la nature et le contenu de l'affrontement qui est celui du 19ème siècle et de la "révolution industrielle " de l'époque à savoir: -l'utilisation de l'essor des technologies au seul profit de l'exploitation, dans l'intérêt des détenteurs des moyens de production. Rien de bien nouveau donc, sauf à expliquer que cela changerait la nature du lien de subordination, ce qui renvoie au thème suivant sur le NSTS.

Le NSTS et la sécurité sociale professionnelle, je fais le constat que ce n'est toujours pas devenu une revendication de la CGT, alors que nous arrivons au 4 ème congrès confédéral suivant son adoption. On peut donc penser qu'écrire que c'est révolutionnaire ne suffira pas à convaincre. Obnubilé par le besoin de coller au thème unique du congrès, la proposition de changer le nom comporterait éventuellement une "erreur..." (?): le Nouveau Statut du Travail au lieu de Travailleur. Un sujet important de ce chapitre, est bien la modification par la CGT, de la définition du lien de subordination.

V) la CGT l'outil des salariés

Une CGT bien organisée oui, mais pourquoi faire ? Si nous nous mettons au clair sur la réponse à apporter à cette question fondamentale, ce qui n'est plus le cas depuis de nombreux congrès, nous arriverons peut être à traiter la question des luttes et de l'organisation de la CGT de façon conquérante. Alors que pour l'instant, ces sujets ne font qu'alimenter la bureaucratie à tous les étages de Montreuil et de la CGT en général. Le document ne change rien à cette façon de procéder et le fait d'avoir introduit une annexe

statutaire en est un exemple qui en plus, pose question. Si la manière de contourner les Statuts de la CGT , c'est de multiplier les annexes, débattons en !!

CONTRIBUTION

I) Le contexte du congrès et de son projet d'orientation

Sans réécrire le rapport d'activité, il n'en demeure pas moins que pour émettre un avis sur le projet d'Orientation, il y aurait eu besoin de retracer les grandes lignes du contexte, tout en se resserrant sur les éléments qui déterminent à la fois nos contenus, notre démarche et nos stratégies de lutte. Hors, le préambule du document proposé s'assimile à l'introduction d'une journée d'étude sur le travail et non à un congrès de la CGT, qui plus est confédéral . Il s'agit d'un point fondamental de ce document qui est traité dans le chapitre IV de cette contribution.

Parmi ces éléments de contexte qui pourraient être pointés, il en est un qui apparaît dans le rapport d'activité (page 18) c'est notre difficulté à faire reculer le patronat et le gouvernement sur l'ensemble de leurs attaques, c'est à dire sur l'offensive cohérente et globale du Capital pour gérer et assurer sa pérennité dans sa phase de crise systémique durable. Et ce, même si de nombreuses luttes victorieuses existent mais ne changent pas la réalité du rapport de force global. **Alors que la CGT est née de cette volonté de le prendre en compte et de le faire grandir, comme condition indispensable, il y a 124 ans.**

Cette réalité devrait être un point important des débats du congrès car elle génère une forte inquiétude de notre corps militant qui se double d'un sentiment d'impuissance, notamment depuis la lutte contre la loi travail. La situation tend à devenir paralysante pour la CGT et source de découragement, induisant des phénomènes comme celui de pousser une partie de nos camarades sur des activités « refuge » (Ex : l'investissement sur les ronds points ces derniers mois).

Cela alors que de son côté, le Capital, comme toujours dans cette situation, se mobilise et s'unit pour mener une guerre de classe sans concession et d'une grande violence afin de maintenir et d'augmenter toujours plus le taux de profit. Pour l'instant, il y réussit avec les conséquences qui sont elles aussi, historiquement proportionnelles. C'est à dire, l'explosion de la misère, de

l'exclusion, de la dégradation des conditions de vie et de travail qui entraînent directement ou indirectement la mort de milliers de gens en France et de millions en Europe et dans le monde. Le Capitalisme c'est au minimum l'équivalent de la seconde guerre mondiale chaque année !! D'ailleurs, ce parallèle trouve tout son sens car cette guerre de classe, il la mène au prix des pires dangers, que ce soit le retour du fascisme comme la menace sur l'avenir même de la planète. Ce qui nous éclaire s'il le fallait encore, sur le fait qu'il n'y a pas de limites.

Un autre élément central et pourtant absent des deux documents en tant que socle de la réflexion et des orientations, c'est que la puissance du Capitalisme tient à sa nature même et notamment, celle de détenir directement ou indirectement les moyens de production. Ce qui de fait , lui donne la force et les latitudes nécessaires pour s'adapter à la crise qui lui est consubstantielle ou à résister et reprendre la main lorsque qu'il est contesté voir même vaincu démocratiquement (voir le Brésil et le Venezuela).

Comme chacun-e le sait, cette puissance n'est que relative car elle ne peut rien face à la masse. D'où le contenu actuel de l'affrontement de classe qui utilise les vieilles méthodes "ancestrales" relookées.

Même le thème 5 qui pourtant aborde le sujet "tordu" de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) ne pose pas l'enjeu de cette condition fondamentale de la propriété des moyens de productions comme principe. Rappelons pourtant qu'elle est toujours inscrite dans nos statuts de par leur référence à la charte d'Amiens qui donne l'expropriation capitaliste comme condition de l'émancipation intégrale des travailleurs.

Pourtant, cette condition politique majeure de l'avenir de l'humanité est posé dans toutes les luttes et notamment celles sur le climat et la protection de la planète. Il ne sert à rien de ne pas vouloir nommer les choses clairement au prétexte que: " l'on ne serait pas compris". C'est mortifère, à moins de ne pas le faire sciemment, dans un but déterminé... ?

En effet, c'est un combat essentiel car alors que le retour des nationalisations de nombreux secteurs se pose, le camp d'en face est lui, à l'offensive sur l'accapuration toujours plus grande de tous les secteurs de l'économie et du social.

Dans l'Huma du 21 Mars, à la page culture, la présentation du dernier livre de Pierre Musso , « l'Etat Entreprise », résume en quelques mots l'offensive actuelle du Capital et son adaptation, afin d'élargir toujours plus le champ du

profit pour y compris, anticiper sur les futures crises boursières annoncées par nombre de spécialistes. Il parle de :

- « *mutation profonde du politique en Occident par l'avènement de l'Etat Entreprise , ce monstre hybride issu de la dépolitisation de l'Etat et de la politisation de l'Entreprise. Ce qui produit le transfert d'hégémonie entre l'Etat (institution de la religion politique) à l'Entreprise (institution de la religion industrielle). Ce processus de neutralisation de l'Etat s'accélère et tend à son démantèlement au profit de l'Entreprise. La fonction politique se retrouve en cours de migration vers la grande entreprise, sans territoire et globalisée ».*

La citation de ces quelques extraits aident à la visibilité et à la compréhension d'ensemble de l'offensive structurée du Capital. Tout se cale et s'emboîte :

- **les diverses réformes institutionnelles** dans le prolongement des deux phases de décentralisation (85 et 2005) et notamment les métropoles et les super régions comme autant de "territoires entreprise". Et ce n'est pas fini puisque le « grand débat » sert à préparer la suite, notamment en s'appuyant comme toujours sur l'exemple de la Corse.

- **la transformation de l'action publique** (AP 2022) en cours au seul service de l'accompagnement du marché.

- **le projet de loi** de transformation de la fonction publique, la loi Essoc (pour une société de confiance), la loi Pacte (pour la croissance et la transformation des entreprises) qui donne une suite à la loi sur la modernisation de l'économie de 2008.....etc...

- **les nombreuses attaques ne faisant qu'une, contre le pacte social issu du CNR** et notamment la réorganisation complète du marché du travail dans les « territoires entreprises », ce qui nécessite de briser le caractère national du droit du travail et de tous les droits qui y sont associés (voir loi travail et inversion de la hiérarchie des normes, ordonnances....).

Un des objectifs étant la fin du salaires socialisé et du salariat pour laisser la place à "l'ubérisation" comme forme « moderne » du contrat de gré à gré du 19^{ème} siècle , pourtant vaincu par les luttes et la création de la CGT.

- **l'élargissement sans fin du champ des privatisations** pour capter toujours plus de milliards de ressources financières en vu des redistributions aux actionnaires. En sachant qu'ils utilisent chaque fois que de besoin, le concept de capitalisme vert, notamment sur tout ce qui relève des besoins vitaux (sécurité sociale, santé, énergie, routes et transports, eau) . Voir chez nous à Toulouse, l'eau et l'assainissement ainsi que le scandale d'Etat de l'Aéroport.

De plus, même s'il ne sera pas traité dans ce texte, il ne faut pas oublier le cadre Européen qui avec les derniers traités budgétaires Sarkozy/Merkel/Hollande s'imposent quasi militairement à la politique des

Etats et qui de fait pèsent y compris sur les relations sociales et la gestion des conflits sociaux dans chaque pays. On le voit avec les communications des semestres européens par la commission au parlement. **Elles sont explicites sur le fait que les décisions et le pilotage des réformes en cours en France sont réalisés à ce niveau.**

Le champ politique: tout ce qui précède ci-dessus permet de mieux percevoir et de mieux comprendre la cohérence avec l'entreprise de re-fondation de la représentation politique en employant la technique du judokas. C'est à dire s'appuyer sur la force du mécontentement et du rejet qu'inspirent les formes actuelles à cause de leurs dérives pour instaurer un climat de « dédagisme » ayant permis le hold-up des multinationales (avec LREM comme tenue de camouflage) sur tous les rouages du pouvoir, notamment le gouvernement et les cabinets ministériels, ainsi que l'Assemblée Nationale.

Il leur fallait également construire et verrouiller un système ultra centralisé mais tout en soignant l'image du miroir déformant, d'où l'adoubement d'une personnalité hybride et artificiellement érigée en icône , pour exercer le job de « PDG de l'Entreprise France ».

Pour être complet, les fascistes du FN portés au second tour de la présidentielle ont pu une nouvelle fois depuis 2002, servir d'arme pour la prise en otage du camp progressiste.

Certes, aujourd'hui, avec la répression policière et judiciaire de masse qui s'abat sur le pays, les masques tombent, notamment sur la pseudo démocratie directe que l'icône Macron nous a vendu pour démolir toujours un peu plus les institutions.

Le capitalisme de "grand papa" et sa violence reprend ses droits et le système tient encore au bout de plusieurs mois de révolte. Il en rajoute même sur sa stratégie du Judokas en instaurant le grand débat pour accentuer et accélérer ses réformes tout en continuant d'affaiblir toujours plus les institutions, les partis politiques et les organisations syndicales.

Il s'agit de l'un des points que devrait traiter le congrès confédéral de la CGT car l'enjeu et la priorité est d'être utile et surtout efficace, pour aider à ce que les salariés et plus largement des citoyens en révolte légitime ne se la fasse pas voler et puissent trouver la forme d'organisation indispensable pour gagner.

C'est pourquoi, dans ce contexte, il faut bien admettre qu'à une inquiétude, s'en ajoute une autre. C'est celle de l'état d'affaiblissement sans précédent,

des organisations progressistes. Qu'elles soient syndicales ou politiques, que ce soit sur les contenus et les stratégies, comme sur l'état des "troupes " en terme d'organisations censées se déployer auprès des populations et des salariés. Pour une part, ces organisations sont victimes des énormes moyens déployés par le camp d'en face, mais il est dangereux de se réfugier derrière ça, comme on peut malheureusement le constater bien trop souvent.

Cet affaiblissement des organisations progressistes intervient, alors qu'il n'y a jamais eu autant besoin qu'elles jouent leur rôle. Ce qui leur impose de s'unir, si l'on s'en réfère à l'histoire, ramenée à la situation assez exceptionnelle que nous vivons actuellement. Elles ne le font pas !

Du coup, cette réalité insatisfaisante est en train de produire une situation inédite et très dangereuse pour l'avenir et la démocratie.

En, effet, le mouvement social ne demande qu'à éclore et à trouver une issue gagnante , en cherchant une voie de structuration avec des contenus. Mais il le fait sans boussole et en contestant parfois avec virulence, la légitimité des partis politiques et des syndicats à être leur outil. Le mouvement des Gilets Jaunes très observé en Europe et dans le monde, en est un des révélateurs importants mais pas le seul.

Il y a également la mobilisation de la jeunesse contre les coups portés à l'égalité des chances mais également pour le climat et l'avenir de la planète. Ce mouvement se donne une adolescente comme leader européenne sur un sujet qui est aujourd'hui et surtout pour demain, la base fondamentale de l'affrontement Capital/travail. C'est également une signe très fort de l'immense potentiel politique qui existe pour le changement réel . **Nos enfant et petits enfants entreront en politique et dans le syndicalisme par le prisme de la protection de l'environnement, non pas par mode ou "boboïsation" mais parce c'est une passage obligé et qui pour l'instant est gâché. Ce qui produit là aussi de la défiance.**

S'ajoutent enfin les nombreuses mobilisations sur des sujets sociaux et/ou sociétaux, qu'ils soient de lutte ou seulement de solidarité (le logement, l'école, la santé, les sans abris, l'aide aux plus démunis, les services publics.....). Cela produit un flot d'associations dont certaines sont éphémères et d'autres sont durablement implantées dans le paysage. A tel point qu'elles s'organisent entre elles, en créant des groupements ou des collectifs d'associations. Un phénomène qui traduit là aussi une forme de rejet des partis politiques et des organisations syndicales alors que dans le même temps, il est victime de ses limites en terme de prolongement et d'issue politique .

Dans la liste des organisations qui sont source d'inquiétude mais pour des raisons opposées, il y a également la Cfdt qui a fait un choix que son SG assume à l'envie dans la presse et les médias qui lui sont largement ouverts (le syndicalisme est mortel). C'est celui de l'abandon du syndicalisme réformiste originel pour, dans la droite ligne des dérives sociales démocrates, se tourner résolument vers un syndicalisme de service et de seul et pur accompagnement, comme béquille sociale des transformations libérales en cours. Il est difficile de juger les autres OS du même camp qui ne sont que des satellites de la CFDT pour diviser et ratisser large, en entraînant le maximum de salariés dans cette voie sans issue .

Source d'inquiétude car dans sa formidable capacité à s'adapter, le capital a fait de la CFDT et de ces organisations, les chevilles ouvrières de son entreprise de démolition/transformation du syndicalisme dont il a besoin, comme cité plus haut et pour les raisons invoquées.

Les deux rapports du 52ème congrès (activité et orientation) ne le posent malheureusement pas ainsi mais il s'agit d'un défis pour le syndicalisme révolutionnaire incarné par la CGT. Un défis face au vide créé et aux attentes des salariés qui par dépit d'un horizon bouché, pourraient s'en remettre finalement à ce syndicalisme de service qui leur est proposé.

Dans ce contexte de division politique majeure et incontestable du syndicalisme que nous devons assumer, certes l'unité syndicale doit continuer d'être perçue comme un plus, mais c'est différent du syndicalisme rassemblé comme but tel que rappelé dans le document (page 48). Le syndicalisme rassemblé, c'est la démarche inverse ! **C'est abandonner le rôle et l'objectif de la CGT qui est de réunir et d'unir non pas les syndicats mais les salariés!** Le dernier exemple du syndicalisme rassemblé, c'est l'appel au calme signé par notre SG avec celui de la CFDT. Ce n'est pas ça qui unit les salariés en lutte, qu'ils soit Gilets jaunes ou Gilets rouges !

Le syndicalisme révolutionnaire est face à un défis car comme le relève justement le rapport d'activité, la CGT demeure malgré tout un acteur majeur. Un acteur toujours perçu comme l'organisation de défense individuelle mais aussi et surtout, de mobilisation et d'organisation de la lutte collective dans les boîtes.

D'ailleurs, il est fortement suspect et choquant, que nombre de nos dirigeants dont le SG, rendent les armes dans les médias, en acceptant comme un fait acquis, une seconde place en terme de représentativité alors que nous savons que c'est faux ! (nous sommes à bientôt trois années des résultats

pris en compte et hors contexte des lois travail) Les militant-es de terrain qui voient partout la CFDT battue ont du mal à comprendre cette posture du syndicaliste penaud !!

II) La CGT doit retrouver le sens et le contenu de la double besogne !!

Etre inquiet, ne veut pas dire, baisser les bras, au contraire ! D'ailleurs en raisonnant de façon rationnelle mais militante, on voit bien qu'il n'y a pas d'autre choix possible que de ne pas baisser les bras. **Sinon cela voudrait dire qu'il faille renoncer à nos idéaux qui font que l'on est ce que l'on est et que la CGT est ce qu'elle est !!**

Parce que les évolutions des quarante dernières années produisent le contexte et l'actualité du moment et **malgré son affaiblissement, la CGT se retrouve comme étant la plus puissante et la mieux structurée des organisations progressistes, en terme de potentiel de déploiement des idées sur tout le territoire.** D'ailleurs, le mouvement actuel, malgré la persistance de la défiance, exprime une certaine attente envers elle pour organiser la résistance et la victoire (cf: les manifs du samedi).

Pour y répondre, nous savons bien (ou nous devrions savoir...) qu'il nous faut impérativement travailler les contenus idéologiques permettant de faire naître et/ou de nourrir la conscience de classe, afin d'ouvrir des perspectives politiques qui se déclinent de façon concrète et perceptibles, le tout bien sûr en s'appuyant sur les réalités concrètes du quotidien au travail et hors travail.

L'objectif étant de donner l'espoir, l'envie et la détermination au plus grand nombre de relever la tête, de reconquérir la dignité qui leur est contestée et de se battre bec et ongles, pour construire une autre société que le capitalisme que l'on veut leur faire admettre comme indépassable.

On appelle ça la double besogne et elle n'a jamais été autant d'actualité depuis très longtemps !!

Il s'agit d'un constat largement partagé dans la CGT et la demande est très forte, elle doit être entendue. C'est vital parce qu'une masse de camarades disent se trouver démunis. **Partout, dans toutes nos organisations, les discussions tournent autour de l'impérieuse nécessité de remettre de la réflexion, des contenus et de l'expression politique dans la CGT, sur la base de ses statuts et règles de vie.**

D'ailleurs, nombre de camarades, pressés par le temps se trompent (ce n'est pas un procès, loin de là) en voulant tout renvoyer sur la formation syndicale, ce qui est impossible. **Les CE fédérales, confédérales, de syndicats, d'Uds ou d'UIs, le CCN sont les instances qui ont entre autre mission, d'alimenter le débat théorique afin de nourrir la pratique. S'il l'on s'ampute du premier, la seconde se perd et se meurt.** On peut aussi dériver de l'activité syndicale à l'activisme pour remplir les agendas et se donner l'impression de...

La réponse à cette demande n'est pas là, c'est même l'inverse !

Le discours tenu ou l'absence de discours sont une position et une décision de quelques dirigeant-es dont le premier, qui est lourde de conséquences pour le présent et l'avenir !!

Nombre d'expressions fédérales ou confédérales et notamment du Secrétaire Général de la CGT sont à contre courant de ce besoin exprimé par les organisations et militant-es de la CGT mais qui s'étend bien au delà comme le mouvement social actuel en témoigne.

En effet, nous avons droit à des déclarations dans la presse et les médias du style : « *il faut plus d'esprit pratique et moins de théorie...* », ou dernièrement, « *il faut moins d'idéologie et plus de concret* ». Alors que comme développé plus haut, l'un ne peut pas aller sans l'autre, qui plus est dans des périodes comme celle que nous vivons, **qui appellent un discours idéologique et politique fort que la CGT a la responsabilité historique de structurer et de porter!!**

Par conséquent, s'exprimer ainsi, qui plus est, en tant que premier dirigeant, revient à rétrécir considérablement la CGT , son histoire, ses idéaux et sa raison d'être, alors qu'ils n'ont jamais été autant d'actualité !!

Le pire étant que compte tenu du contexte général, la conséquence inconcevable de telles déclarations pour tous les progressistes, c'est que la CGT contribue à rétrécir le champ des possibles pour tous les salariés et citoyens de ce pays ! Un camarade taxe cette attitude « d'antidote de la pensée révolutionnaire » et il a malheureusement raison!

L'avenir post congrès nous dira s'il s'agit d'une position assumée , ce qui révélerait au grand jour, bien des choses sur une direction de la CGT aspirée par le tourbillon de la refondation libérale du syndicalisme évoquée plus haut.

Ps: notons que pendant ce temps, le SG de la CFDT, ne se prive pas d'intervenir dans le débat politique que ce soit par des tribunes ou dans les interviews.

Voilà en résumé, le contexte dans lequel s'annonce le 52ème congrès et aurait dû structurer le projet de document d'orientation. Ce congrès dont des militant-es disent qu'il doit changer la CGT. Que veulent-ils dire ? Entre changer la CGT et la renforcer sur la base de nos valeurs, de nos principes pour mieux tenir compte du réel, tout en ne lâchant rien sur l'objectif de le changer, il y a une différence de taille !!

III) le 52 ème congrès: renoncement et changement de nature de la CGT ou Congrès historique ancré dans le réel de l'affrontement de classe ?

L'histoire n'est jamais écrite par avance et rien n'interdit d'imaginer son possible déroulement, forts de nos convictions. C'est mieux que de rester en attente car l'attentisme nourrit la passivité, c'est pour le moins un raisonnement logique pour un militant CGT.

Ainsi, compte tenu du contexte, on peut imaginer et espérer, que le 52 ème congrès de la CGT se déroule dans une période marquante de l'histoire de notre pays. **On peut se donner comme objectif que la CGT soit inscrite dans cette histoire, comme l'outil des salariés qui une fois de plus, dans une période clé, aura compté pour changer la donne et les conduire au progrès pour tous . C'est encore possible car le potentiel est là !**

Pour cette raison, au risque d'être long, il n'était pas possible de faire l'impasse sur les pages qui précèdent afin de situer et de décrypter au mieux ce contexte porteur à la fois de tous les espoirs et de tous les dangers !

Ce qui fera la différence, c'est la capacité des salariés et des citoyens en révolte à faire pencher la balance dans le bons sens. Pour se faire, la démonstration est faite sur le rôle que peut et que doit jouer la CGT dans le champ qui est le sien.

Ne pas tourner le dos à la CGT dont les salariés ont besoin!

Pour redonner l'espoir et l'envie de lutter à des millions de gens pour une victoire visible et à portée de main, il faut contribuer à indiquer le sens de l'histoire, ce qui exige une grande ambition. Un congrès confédéral est le bon niveau et même une chance dans l'actualité du moment !

Malheureusement, le 52^{ème} n'en prend pas le chemin s'il se déroule uniquement sur la base des textes proposés et notamment le préambule ainsi que les trois premières parties du projet d'orientation.

En effet, faire de la transformation du travail, l'alpha et l'oméga d'une orientation de congrès a de quoi interroger, du moins selon les statuts de la CGT et son caractère de classe.

Après le préambule, le premier chapitre du thème 1 s'intitule « changer le travail pour changer la société ». Il donne le ton du document et résume à lui seul tout le projet d'orientation . Nous le savons, la définition du travail est un sujet complexe et plusieurs définitions en sont données :

- la transformation de matière et la production de produits et de biens utiles, c'est à dire, une activité humaine organisée ou non, qui inclut l'ensemble des activités, y compris les tâches domestiques et/ou le bénévolat

- une activité rémunérée constituant tout le système de production créant de la plus-value, après l'achat de la force de travail par le salaire avec une part socialisée ou pas.

Avec cette deuxième définition, il s'agit du système capitaliste qui pose la question de la redistribution de la richesse produite mais également, celle de l'utilité réelle des biens produits. Satisfaction des besoins ou société de consommation ? Il est un fait acquis que la course aux profits pousse toujours plus loin vers la deuxième option au détriment de la santé et de l'environnement.

Partant de ce qui précède, le titre du projet d'orientation « au cœur du travail pour bâtir l'avenir », comme celui du premier chapitre interpellent fortement :

- peut on changer la société par la seule ambition de changer le travail ?

Ou le changement de société, c'est à dire du système qui l'organise, peut il contribuer à changer le travail ?

Rien dans toute l'histoire de la CGT, celle des luttes comme de tous les écrits et débats qui l'ont jalonné n'a jamais remis en cause le fait que ce qui est la source de tous les maux, c'est que le travail est la base de la création de richesse mais à la fois, la cible naturelle et l'objet majeur de l'exploitation Capitaliste. **C'est donc la deuxième question à se poser qui est la bonne pour tout document de congrès de la CGT !!** (Voir définition marxiste du travail et son lien avec la détention des moyens de production).

La folle évolution de sciences, des technologies, du numérique..... ne remettent en rien en cause cette réalité objective, au contraire, elle la conforte de façon exponentielle pour atteindre l'aliénation dans bien des secteurs qu'ils soient privés ou publics.

Le document réalise d'ailleurs ce constat à l'appui d'exemples et d'arguments. Ce qui rend d'autant plus paradoxal l'objectif affiché comme élément central des orientations du 52 ème congrès: " changer le travail pour changer la société".

L'alinéa 10 du préambule, page 5, résume la voie dans laquelle ce document entraîne la CGT et avec elle, les salariés : *" Transformer le travail, c'est à dire modifier à la fois son contenu, ses conditions et son sens, est une revendication incontournable et ambitieuse. On pénètre par effraction dans ce que le patronat considère comme "sa chasse gardée" sans une telle effraction, il n'y aura pas d'émancipation possible "..*

Cet alinéa retient pour tout le reste du document, y compris les chapitres consacrés à l'organisation de la CGT, une troisième définition du travail qui est évoquée à l'alinéa 12 en haut de la page 6, à savoir: sa dimension humaine au sens de la structuration et de l'émancipation de la personne et qui ainsi, participe à la construction du lien social . On voit poindre la théorie qui veut que la contradiction du travail est qu'il est source d'aliénation et en même temps d'émancipation. Que le travail soit la condition ultime de l'émancipation pour tous les travailleurs est une définition qui fera toujours débat. On peut laisser le soin aux philosophes, historiens, ethnologues, sociologues et autres spécialistes d'en débattre et éventuellement de nos éclairer, ce qui rappelons le, n'a jamais été le cas jusqu'à ce jour...

Par contre, construire un projet d'orientation de la CGT en ne retenant que cette possible troisième dimension du travail est un réel problème pour être gentil car sinon, on pourrait parler de forfaiture! Pour s'en convaincre, notons que le préambule censé donner le ton du document, n'emploie plus les mots

de la CGT , c'est à dire: "d'exploitation des travailleurs" mais celui issu d'on ne sait où, de "sur exploitation". La question qui nous serait donc posée , serait celle du niveau d'exploitation acceptable....? (voir les débats de même nature entre économistes sur le coût du capital ou le surcoût du capital porté par les keynésiens).

Avec cette base de réflexion, il suffirait donc de lutter pour adoucir la première des causes de la contradiction du travail (aliénation) afin de laisser plus de place à la seconde (émancipation). Ca ne peut pas être le combat de la CGT ! En effet , cette approche passe par pertes et profits la deuxième définition du travail qui est l'utilisation fondamentale du travail dans le système Capitaliste tel que cité plus haut .

Par conséquent, on ne changera pas le travail sans changer le système. Pour ce faire, c'est la lutte qui permettra d'entrer, non pas par effraction mais par la grande porte, sur la propriété des moyens de productions ! C'est elle seule qui permettra une autre répartition des richesses produites, réellement en faveur des travailleurs.

Un exemple qui conforte cette mauvaise pente dans laquelle ce projet d'orientation nous engage, se trouve, à la fin de l'alinéa 21 , page 8. Il est écrit que : "*le coeur du conflit entre capital et travail est fondé sur le partage inégal et injuste des richesses créées par le travail, au détriment des travailleurs eux même*". Le partage inégal des richesses est effectivement une réalité, mais il ne sera toujours que le résultat hypothétique du rapport de force si on accepte de laisser le soin aux capitalistes de décider de sa répartition. **Par conséquent, le coeur du conflit entre Capital et travail se situe bien sur la propriété des moyens de productions tel que définie dans les statuts de la CGT et pas ailleurs!**

Quel est l'objectif ?

Le poids que fait peser le niveau d'affrontement idéologique et politique du moment sur les épaules des militant-es de la CGT, est sans doute un des plus important de son histoire. Les camarades l'expriment dans toutes les réunions, en regrettant de se trouver trop démunis, ainsi que l'insuffisance de formation politique.

En toute logique, cela influe sur l'activité militante, sur les stratégies de luttes et le niveau de mobilisation des militant-es. Cela influe même sur les relations internes et externes, ainsi que sur le fonctionnement de la CGT.

Mais penser que l'on allègera ce poids en allégeant les contenus dans le but d'être plus convaincants voir même, plus crédibles... c'est une impasse !

Cela mérite un vrai débat au congrès sur la nature même du syndicalisme CGT que l'on veut. Détrompons nous, même si le chemin de reconquête et de conquêtes sociales nouvelles risque d'être long , il n'y a aucun raccourci possible sur le contenu de notre combat !!

C'est donc une question lourde d'orientation syndicale entre réformisme et syndicalismes révolutionnaire.

Evidemment que la double besogne fait qu'il nous faut concrètement et au quotidien, redoubler d'efforts, sur les conditions de travail, la santé au travail, l'utilisation des nouvelles technologies, la reconquête de droits et la conquêtes de nouveaux, notamment pour le droit d'intervenir dans la gestion et sur les choix stratégiques des entreprises et des services publics. **Evidemment** que nombre de militant-es ne peuvent que se reconnaître dans la description que fait le document de leur vécu quotidien et ils le font.

Evidemment qu'il est incontestable que les mauvaises conditions de travail, les rythmes insensés imposés, le mal travail doublé de la pression de new management (Alinéa 11) sont une catastrophe humaine du même type que celles connues dans des périodes antérieures , comme au 19ème siècle. **Mais un document de congrès de la CGT, se doit de traiter du cadre politique et stratégique dans lequel le capital inscrit ces méthodes, en utilisant ce qu'il nomme "les ressources humaines".** En effet, le mal travail et la souffrance au travail font partie intégrante du système d'affrontement Capital/travail (voir page suivante sur alinéa 31). **Elle ne peuvent pas se combattre par un projet revendicatif "de changer le travail", conduisant à une fausse route.** Même si au quotidien, il est important de dénoncer et de mobiliser à partir des faits concrets que vivent les salariés.

Enfin, dans la période, si le syndicalisme du "carreau cassé" garde toute son importance et sa légitimité, il ne peut se réduire à ça car sinon, on affaibli la double besogne et on la perd! **Non, la double besogne, ce n'est pas lâcher la proie pour l'ombre !!**

IV) un projet d'orientation biaisé et hypothéqué par son titre et son préambule

Avant d'aller plus loin, il faut noter que le projet d'orientation est encadré par un thème unique avec un titre, ce qui est contradictoire avec la conception d'un congrès de la CGT, qui plus est confédéral. Ce qui veut dire également que tous les sujets traités en dépendent dans tout le reste du document. Ce qui se vérifie concrètement à sa lecture, y compris sur les questions de qualité de la vie syndicale, de fonctionnement et d'organisation de la CGT. **Nous avons donc, un projet d'orientation qui derrière des apparences trompeuses n'est pas contextualisé, d'où la nécessité de la première partie de cette contribution pour asseoir l'argumentation et la critique sur son contenu.**

Un document hors de contexte, avec un thème unique identifié, avec en plus celui qui est choisi pour construire toute l'argumentation, cela révèle bien que ce projet recèle de façon plus ou moins apparente, une orientation lourde pour la nature de la CGT et son avenir en tant qu'organisation syndicale de transformation sociale. Certes, le soin a été pris de saupoudrer le texte de "quelques pincées d'affrontement de classe", mais elles tombent à plat dans la lecture d'ensemble.

On constate également qu'il est structuré selon une méthode du "un peu de tout partout". Ce qui le rend quasi inamendable dans la mesure où tout amendement déposé sur un mot ou sur un alinéa entraîne plusieurs autres dans des endroits divers au point de s'y perdre. Est-ce volontaire ou pas, là est la question...? A moins que la réponse soit dans la question..., le congrès et ses suites nous le diront...

Partant de là, dans les chapitres qui suivent, afin de garder une lecture cohérente avec tout ce qui précède, la contribution s'en tient pour l'essentiel à des remarques sur des mots ou des partis de textes

Les thème 1 , 2 et 3, quelques remarques puisées dans le texte

L'alinéa 31 devrait rappeler, que déjà au 19ème siècle, la dégradation de la santé des travailleurs n'était pas la conséquence de l'exploitation, elle faisait partie intégrante du processus . Avec un double profit puisque les travailleurs en assumaient seuls les conséquences. En 2019, rien n'a changé, les attaques incessantes contres les CHSCT et la Sécurité Sociales, le chômage , les retraites

etc... s'inscrivent dans cette logique. C'est pourquoi, la bataille sur les risques professionnels est importante et louable mais en même temps très consommatrice d'énergie militante. Elle ne doit donc pas se perdre dans les méandres où nous amènent les patrons, en habillant la prévention à leur sauce, sans s'attaquer aux causes car de fait, cela contredirait l'exploitation capitaliste.

L'aliéna 29 , mériterait donc de rappeler le lien très affirmés par la CGT avec la réduction du temps de travail, le salaires socialisé , les droits et garanties, car c'est bien de ces victoires que dépendront fondamentalement l'amélioration des conditions de travail et la santé au travail.

Les alinéas 41 et 42 , ne prennent pas en compte qu'il n'y a rien à attendre des entreprises pour participer à l'intérêt général et à la protection de la planète **si elles n'y sont pas contraintes par la loi et les politiques publiques qui en découlent, en matière environnementale, fiscale et sociale.** La casse des services publics chargés de porter ces politique publiques doublée de l'intrusion directe des multi nationales dans les rouages de l'Etat vise notamment à garder la main mise, face au mécontentement grandissant des populations et des salariés. La RSE fait par exemple partie des solutions trouvées pour maintenir le couvercle sur la marmite et faire accepter le concept de "Capitalisme vert". De plus, la question de l'Energie n'est traitée que par les conditions d'accès mais là aussi, se pose la question de la maîtrise publique de sa production et des conditions de sa production.

De l'alinéa 50 à 70, les nouvelles technologies et le numérique sont abordées en lien avec le thème du congrès, c'est à dire *"la transformation du travail pour changer la société"*. Du coup, des éléments de l'affrontement Capital/ travail figurent bien mais en intégrant des sujets qui posent question:

- le big data , une nouvelle révolution industrielle: pourquoi et comment , au delà de l'affirmation qu'il semble aujourd'hui de bon ton de placer dans les discussions ?

- le numérique facteur de mutation du travail et des organisations sociales ? Peut être, à voir ?

En tout état de cause, les deux ne changent rien à la nature et au contenu de l'affrontement qui est celui du 19ème siècle et de la "révolution industrielle " de l'époque à savoir, l'utilisation de l'essor des technologies et des sciences au seul profit de l'exploitation, dans l'intérêt des détenteurs des moyens de production.

Rien de bien nouveau donc, sauf à expliquer que cela change la nature du lien de subordination à l'alinéa 59, ce qui renvoie au thème suivant sur le NSTS.

Pour conclure, nous pourrions écrire la résolution appropriée sur cette partie du document à savoir que ce n'est pas la transformation du travail que revendique la CGT.

Ce que nous voulons, ce sont des travailleurs qui aient un travail. Que le travail, leur procure un bon salaire brut et un bon salaire net pour vivre.

Que les CHSCT et tous les droits d'intervention et de décision dans la gestion de l'entreprise, leur permettent de veiller et protéger leur santé et préparer leur retraite à 55 ans voir moins !!

Que les travailleurs victimes des accidents de la vie, puissent vivre au même niveau que ceux qui ont un travail.

Que les évolutions technologiques et la "révolution" numérique doivent:

- servir au plein emploi par notamment le passage à 32 heures et moins.
- servir à améliorer les conditions de travail et la santé au travail.
- permettre de développer le progrès pour tous dans le cadre de l'intérêt général et de la protection de l'environnement. Le tout en lien avec les services publics et les politiques sociales qui devraient se développer grâce aux investissements et à la solidarité par un impôt juste et progressif.

Autant de revendications qui n'apparaissent pas alors que s'il y a bien un document de congrès dans lesquelles il faut les rappeler si on veut coller à l'actualité et au contexte, c'est bien celui –ci !!

Alors que c'est en gagnant sur ces revendications, qu'effectivement, le travail pourra connaître un changement positif, non pas en tant qu'objectif chimérique, mais en tant que conséquence logique d'une politique globale de progrès et de transformation sociale et ainsi, sortir réellement les travailleurs de l'aliénation et de la souffrance au travail. De sortir les travailleurs qui n'avaient pas de travail de leur malheur.

Le NSTS et la sécurité Sociale Professionnelle

Toujours en lien avec le thème unique du congrès, le document affirme qu'il s'agit d'une idée révolutionnaire.

L'affirmer n'a pas valeur de démonstration, surtout lorsqu'on rappelle que nous arrivons à la veille du 4ème congrès confédéral depuis le 48ème qui a adopté cette résolution. Qu'elle continue d'être clairement rejetée par une partie de la CGT et ignorée par toute l'autre partie. **Ce qui en terme de résultat fait que le NSTS et la sécurité sociale professionnelle ne sont toujours pas des revendications de la CGT et encore moins des sujets de combats .**

Le projet remet donc le couvert en faisant le lien avec le travail et la modification de la définition du lien de subordination à l'alinéa 112 et 129. Nous passerions d'un lien essentiellement juridique à un lien essentiellement économique ce qui donne la définition suivante : *"le travailleur à qui il faut garantir des droits est celui qui n'a pas la pleine maîtrise de son activité, sachant que quelqu'un d'autre tire profit de son travail, de son activité"* (Alinéa 129, page 30).

Cet alinéa 129 ne fait que reprendre un état de fait, c'est que le capitalisme et son système d'exploitation fait que la subordination des travailleurs est fondamentalement économique, depuis toujours.

Ce lien d'exploitation des travailleurs a été reconnu par le code du travail qui créé une "subordination juridique" leur ouvrant des droits. C'est une première avancée importante que la loi travail et les ordonnances démolissent de façon à enlever tous les filets de sécurité contre la subordination économique.

A l'heure où les UBER, les VTC et autres... se battent et obtiennent la reconnaissance du lien de subordination juridique, afin d'obtenir des droits, notamment sur les cotisations sociales, ce sujet mérite sans doute plus de prudence . A moins d'être obnubilé par le thème du congrès, au point qu'il faille à tout prix le justifier quitte à quelques approximations aventureuses.

Mais elles ne sont pas seulement aventureuses, elles sont dangereuses. En effet, elles interrogent sur la notion des droits collectifs garantis à chacun-e qui est encore la situation d'aujourd'hui malgré les attaques, au regard des déclarations d'intention de l'alinéa 111. En effet, celles -ci ne suffisent pas à lever le doute que procure le NSTS sur des droits qui seraient seulement individuels, ce qui aurait pour effet d'affaiblir considérablement la contestation et le combat contre la subordination économique et l'exploitation. **C'est ce qui bloque dans la CGT depuis le 48ème congrès, qui fait du NSTS, plus un boulet qu'une revendication, d'où son état de mort clinique.**

Depuis le 48ème congrès, 13 années sont passées et il faut vraiment que la CGT se cale enfin sur cette revendication du NSTS et de la sécurité sociale

professionnelle et décide de son avenir, au regard de la situation d'aujourd'hui , notamment l'entreprise de démolition du droit du travail et du salaire socialisé. La méthode coué du projet d'orientation nous met en danger car d'autres vont s'en emparer à leur profits, vu les flous et les errances du moment du côté CGT. C'est d'ailleurs déjà le cas sur les questions du revenu universel et autres... **Ce thème 2 ne peut donc être traité en l'état et encore moins adopté en l'état au congrès !**

Autre exemple révélateur des errances, l'idée de changer le nom du NSTS pour ne parler que de Nouveau Statut du Travail ce qui est un non sens. En effet, que nous parlions de Nouveau Statut du Travailleur serait conforme, si l'on s'en tient aux arguments du document et quoique l'on pense d'ailleurs du NSTS.

V) la CGT l'outil des salariés

Le thème 3 sur la construction du rapport de forces et les convergences de luttes, renvoie naturellement au thème 4 portant sur notre déploiement et notre organisation CGT.

Il est difficile d'apporter une réelle critique sur les constats faits dans ces deux thèmes. On y retrouve peu ou prou l'état de nos discussions permanentes dans nos organisations et à tous les niveaux de la CGT.

Mais la question à se poser est donc de savoir comment se fait- il que bien que çà soit un soucis majeur, bien que nous ayons identifié une longue liste assez bien partagée de tout ce qui ne va pas, nous n'avancions pas sur les solutions proposées et surtout décidées depuis plusieurs congrès ? D'ailleurs, comme à chaque congrès, le document repose ce constat.

La réponse se trouve peut être dans une nouvelle question : - une CGT oui, mais pourquoi faire ?

Si nous nous mettons au clair sur la réponse à apporter à cette deuxième et fondamentale question, ce qui n'est plus le cas depuis de nombreux congrès, nous arriverons peut être à traiter la question des luttes et de l'organisation de la CGT de façon conquérante.

Alors que pour l'instant, ces sujets ne font qu'alimenter la bureaucratie à tous les étages de Montreuil et de la CGT en général. Pire , elles alimentent le syndrome "du fédéralisme c'est moi d'abord", ce qui produit et aggrave le replis sur les champs professionnels et même la compétition entre eux (à celui qui

annonce sa date le premier, alors que comme le pointe le document, des boîtes regroupent plusieurs de nos champs fédéraux au niveau des salariés).

Nous sommes dans cet état qui ne fait qu'empirer alors que la situation actuelle et celle des mois à venir, nous appelle à l'urgence et le mot est faible, de reconstruire la confédération CGT là où elle est née, c'est à dire sur le terrain des revendications et des luttes dans les syndicats et leur organisations de proximité !

Nous venons d'être les spectateurs des Gilets Jaunes qui ont organisé une lutte inter professionnelle en implantant leurs Unions Locales sur des ronds points (locaux construits de leur mains) , y compris pour certaines avec de l'accueil individuel de salariés , sans emplois et retraités en détresse. Cela s'est fait bien souvent avec de nombreuses et nombreux militant-es de la CGT qui ont apporté leur savoir faire. Bref, ils ont fait l'Union locale mais sans la CGT !

Pardon de mon coup de gueule, mais nous avons un problème que nous ne régleront pas par une prise de distance avec les salariés en lutte ou en signant un appel au calme !

Une lutte, ce sont d'abord les revendications des salariés sur le lieu de travail mais avec une CGT qui ne vienne pas les voir avec la page blanche. Une CGT qui leur apporte un plus, à débattre avec eux. C'est à dire, les perspectives plus larges et les convergences d'intérêt dans lesquelles ils peuvent inscrire leurs revendications et leur lutte. Que ce soit dans le groupe, la branche mais aussi et surtout, leur environnement (la zone, la ville, la métropole, le département....) c'est à dire, le périmètre de leur UL comme premier niveau de confédéralisation. **Bref, une CGT qui soit à la fois l'outil et la boussole.**

Pour avancer, il faudrait faire un état des lieux approfondi et sans tabou, sur ce qu'est réellement devenue notre CGT : - une organisation de syndiqués, de syndicats et de militant-es ou une organisation d'adhérents et de représentants dans les IRP ? **Le projet ne traite pas ce sujet, alors que l'institutionnalisation du syndicalisme est au coeur de sa refondation libérale actuelle et la CGT n'y échappe pas.**

Ne pas le traiter nous fait courir le risque d'aggravation d'une CGT coupée en deux, avec d'un côté les camarades siégeant dans les instances et de l'autre les camarades dans la boîte. Dans un tel contexte, les droits syndicaux en forte diminution, vont tourner à la foire d'empoigne dans les organisations. C'est déjà le cas. Autre risque majeur, des camarades jetés à la vindicte populaire parce qu'ils sont dans les instances et qu'on ne les voit jamais, alors que la

démarche est de savoir et de comprendre collectivement pourquoi nous en sommes arrivés là. Sans parler de l'institutionnalisation de la CGT elle même

A partir d'un état des lieux sans détour, qui permette, à condition de le vouloir, de remettre du sens politique aux questions d'organisations, on peut espérer faire ce que mon camarade et ami Ivan, nomme: "*remettre la Bourse du Travail au centre du Village*".

Ce qui veut dire que tout se remette en place pour une véritable confédération qui soit effectivement composée par :

- les syndicats et sections syndicales qui ne sont pas le premier lieu de confédéralisation (alinéa 327) mais l'organisation de base de toute la CGT pour répondre à son objet: - construire l'unité et organiser les salariés, quelle que soit leur convention collective ou leur statut.
- des Unions locales comme premier niveau de confédéralisation
- des Unions départementales.

L'autre grande question posée est celle de l'articulation de ces trois niveaux confédéraux avec les Fédérations et les Comités Régionaux.

En effet, le constat connu mais non posé dans le document est qu'au fil des années le syndicat est devenu plus "la propriété" de sa Fédération que l'organisation de base de la Confédération CGT, avec ce que cela veut dire pour l'organisation de la lutte et le renforcement. Ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que les liens avec leur FD soient aussi fort qu'on le pense.

Le paradoxe mortifère bien connu lui aussi, étant que nous avons opéré cette dérive sur plusieurs décennies, alors que dans le même temps, le capital a réorganisé son appareil productif en PME et PMI qui souvent, font partie de grand groupes. Le tout faisant éclater les grands bastions de la CGT dont on pouvait admettre qu'ils se suffisaient à eux même.

Du coup, nous nous retrouvons avec des syndicats qui ne peuvent plus espérer mener une lutte dans de bonnes conditions sans qu'il y ait l'apport interprofessionnel. Mais l'organisation n'arrive pas à suivre!!

En conclusion, oui les syndicats, les UD's et les UL's doivent être au coeur de la construction d'une CGT de revendications et de luttes, de façon offensive car fédérées et réellement confédérées. **Ce qui imposerait que le 52ème Congrès, décide que le CCN entame un réel travail de construction de la coordination FD/ UD sur le terrain.** A titre d'exemple, pouvons nous continuer d'avoir des "UD's bis fédérales" (US, CSD, coordinations...) , qui accentuent le cloisonnement de l'activité et des luttes CGT par branche sur un département?

N'y a t'il pas besoin de réfléchir confédéralement à leur place et leur rôle en lien avec les UDs ?

Pour l'instant, le document ainsi que l'annexe statutaire continuent de renvoyer ce sujet au niveau régional (alinéa 372 et 36 de l'annexe statutaire). Ce qui ne règle pas le problème mais l'aggrave compte tenu de la taille des périmètres nouveaux des CR. Ce qui conforte la démarche bureaucratique.

Enfin, posons les bonnes questions: si la manière de contourner les Statuts de la CGT, c'est de multiplier les annexes à chaque congrès, débattons en !

Comment peut on penser construire le projet revendicatif de la Métropole Toulousaine, de la Métropole Montpellieraine et de 13 départements par un travail croisé FD/Comité Régional ?

Cette question ne remet pas pour autant en cause, l'apport des comités régionaux, d'autant plus nécessaires vu la taille du territoire couvert aujourd'hui. La question étant que leur rôle et l'articulation avec les autres organisations continue d'être flou et quand c'est flou c'est que.....

On le voit dans le texte, la réflexion sur les besoins de renforcer et de faire fonctionner nos organisations est encore portée de façon bureaucratique et en silo : les Uds et Uls dans une colonne, les Comités Régionaux et les Fédérations dans une autre, et les syndicats ??

Toutefois, cela révèle bien la vision que porte le texte en terme d'orientation :

- le syndicat comme premier niveau de confédéralisation, ce qui en terme de définition, n'est pas forcément, une erreur ou alors elle est sans doute volontaire...

- des Uds qui malgré les écrits seraient reléguées aux seules missions de QVS et d'aide aux luttes et à la coordination des luttes et encore...

- des FDs et des Comités Régionaux chargés du revendicatif en lien avec qui ?? Réponse : un peu tout le monde, selon ce qu'ils estimeraient approprié, y compris le syndicat en direct (voir ci-dessus). Il faut dire que le SG de la CGT qui visite des syndicats ou des ULs, sans que l'UD en soit avertie, donne la marche à suivre....

La conclusion de cette contribution

Elle peut être tirée de ce sujet quant au rôle et à l'articulation des organisations territoriales et des FDs. En effet, si toute réflexion sur l'organisation est un sujet fortement politique, c'est parce que cela pose la question **d'une organisation CGT pour quelle orientation ?**

Je pointerais l'exemple concernant le travail croisé FD et Comités Régionaux qui résume tout ce projet d'orientation du 52^{ème} congrès :

-le syndicalisme revendicatif et de lutte que l'on cherche, ce n'est pas "*le dialogue social territorial*" (Alinéa 342) dont personne n'a jamais compris la définition et vu la moindre matérialisation concrète et utile. Ce n'est pas ce syndicalisme d'institutions et de dialogue qui va construire la CGT de syndiqués et de syndicats, assurer son renforcement (syndicalisation, élections) et son rayonnement dans l'intérêt des travailleurs .

Alors , une CGT qui s'organise, qui se renforce et qui gagne oui, mais pour cela il faut une orientation gagnante !!

Le 52 ème congrès aura à en débattre, mais le document soumis n'en donne pas les clés, c'est même l'inverse ! Il ne peut constituer l'orientation de la CGT !!

Toulouse le 16 Avril 2019

Ps : le thème 5 sur les enjeux européens et internationaux n'est pas traité pour les raisons invoquées dans la présentation de cette contribution. Toutefois, on peut noter que ce thème dans sa première partie (Page 78 à 90) reprend des constats, analyses et orientations revendicatives qui auraient pu constituer le préambule et le corps du projet de document d'orientation. Certes, tout n'est pas à prendre sans débat et expression de désaccords. Toutefois, la « bizarrerie » vient du fait que cette partie est "plus CGT" que le socle du document et son préambule, allant parfois jusqu'à quelques contradictions....